

Courses et manifestations 2005

- 3 mars Assemblée mensuelle
 7 avril Assemblée mensuelle
 23 - 24 avrii Corvée de printemps
 5 mai Rallye (Pascal Richard)
 12 mai Assemblée mensuelle
 2 juin Assemblée extra muros (Fredo)
 Juin Sortie des Anciens (3 Baud Daltons)
 1^{er} septembre Assemblée mensuelle
 Septembre Sortie famille
 1 - 2 octobre Corvée d'automne + assemblée
- 3 novembre Assemblée mensuelle
 5 novembre Montage du té



**RESERVATIONS
CHALET**



12/13 mars Pierre Tzaud, 15-20 pers.

Vous aurez reconnu JP Tzaud en

La Rédac

Pour adresse : S. Bovard,
 Ch. des Pins 2, 1034 Bousseus
 021 731 56 08
 E-mail: gazette@rhodo.ch



Rhodo Gazette

Le journal du Rhododendron Lausanne Société de sports alpins Fondée en 1910

Édition du mois de février 2005

Numéro 39

EDITO

Ah, c'est mieux, pour ce 2^{ème} n° de l'année, on a un peu plus de matière ! Tout d'abord le p.-v. de l'assemblée générale 2004, y'en avait des points à traiter, ça rigole pas (!). Un tout grand Merci à Christian Baud qui nous a fait parvenir un "document" que vous allez pouvoir découvrir en page 10.

Et vous pourrez admirer également les photos des chanceux (temps splendide!) skieurs et euses qui ont participé à la sortie de ski à Châtel.



Bonne lecture et au mois prochain !

Assemblée générale 2004



PV de l'assemblée générale, décembre2004

Salle communale de Boussens, Président Frédéric Schreiner.

Le président ouvre cette assemblée annuelle 2004 et salue les 16 membres présents.

1. Lecture du PV de la dernière assemblée

Pas de commentaire.

2. Correspondance

On a reçu une lettre de Madeleine et Antoine Alvarez qui nous donne des nouvelles de sa santé. Ils apprécient beaucoup la lecture de la gazette qui leur permet de garder le contact avec la vie du club et acceptent volontiers quelques visites ou coup de fil.

Pablo II nous donne des nouvelles et les meilleures salutations de son papa.

3. Admission-démission-exclusion

Le président propose de ne pas faire durer le suspens plus longtemps et d'accepter comme membres les 3 candidats de l'année passée :

Bienvenue donc à :

- Pascal Richard, parrainé par Steve et Pab
- Pierre Borgeaud, parrainé par Steve et Jean-Pierre Bovard
- Philippe Rey, parrainé par Frédéric et René Schreiner

Il relève également que la femme de Pascal a fait sa demande de candidature. Désormais femme de membre, elle pourrait être admise lors d'une prochaine assemblée mensuelle.

4. Rapport du président

Le président revient sur la formation du club et les différentes générations qui ont fait l'histoire du Rhodo. Ceci pour dessiner petit à petit le portrait d'un membre incontournable, qui fume la pipe, toujours présent et de bonne humeur et qui si cela ne suffisait pas fête cette année ses 60 ans de sociétariat. J'ai nommé Jean-Pierre, dit JP bien sûr. « Cette leçon vaut bien un fromage sans doute » comme qui dirait ! JP se voit donc remettre avec les félicitations du jury, un kit de survie en papier cadeau : Whisky et tabac pour la pipe.

5. Rapport de la commission de chalet

Jean-Pierre Bovard enchaîne avec son rapport d'activité. Les travaux ont été menés à bien cette année avec la participation des candidats. On a fait du bois, du gaz, nettoyages intérieurs, peinture des parois, pose des nouveaux extincteurs.

On en a gardé pour 2005 : Remplacement de la balançoire, mastic des fenêtres du réfectoire, pose de la barrière, solaire (pas en crème, mais en

Rubrique "Êtes-vous observateur?"

Mais qu'est-ce donc que cet œil bleu, à quoi ça sert, à qui ça appartient, etc... ???

Cherchez bien ... !! On attend vos réponses sur gazette@rhodo.ch, et ... y'a rien à gagner !



NOTE GRISE...

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, le jeudi 10 février, d'Hélène Pilet, femme de Louis qui était membre du Rhodo.

Nous adressons toute notre sympathie et nos pensées à ses enfants Cosette et Loulou, ainsi qu'à son beau-fils Pierre-Alain et ses petits enfants, Cédric, Michel et Gérard.

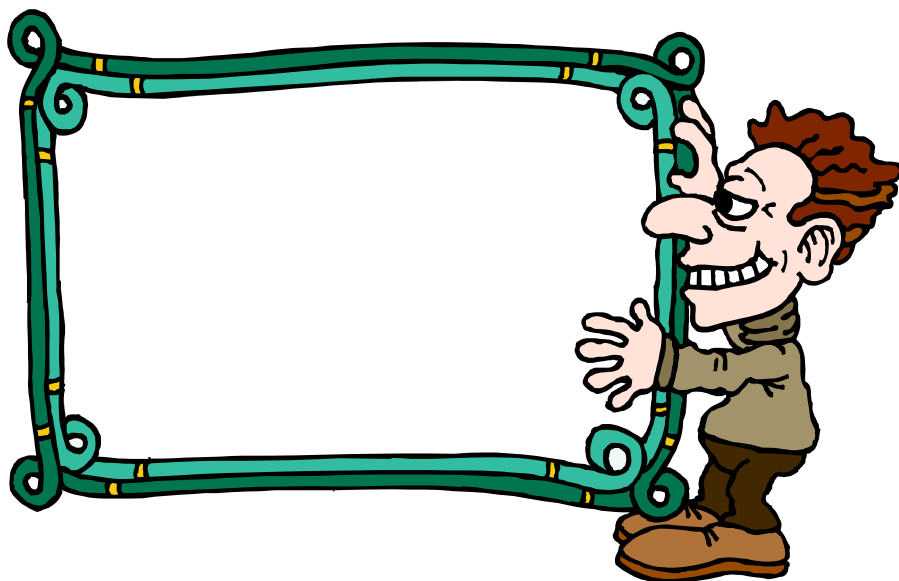
L'enterrement a eu lieu le mardi 15 février dans l'intimité, selon les vœux d'Hélène.

Bon voyage Hélène.

Frédo

Concours à skis Concours à skis

Voici une photo du concours à ski 2005 du Rhodo :



Ben oui, c'est tout blanc, parce que cette année il y avait de la neige... et aucun participant ! Dommage pour les organisateurs, Pipet et Alain, qui avaient mis sur pied tout un programme pour les petits skieurs. On fera mieux l'année prochaine ! On compte sur vous !

15. Programme des courses et manifestations

Pour rappel, les subsides suivants sont alloués pour les courses :

Course Famille	Fr	150.—
Sortie des anciens	Fr.	150.—
Arbre de Noël	Fr.	150.—

Le Rallye est auto-financé par une participation demandée à chaque équipage.

Assemblées mensuelles chaque premier jeudi du mois au Lausanne-Moudon.

14-16 janv	Sortie à ski à Chatel, concoctée par Sabine et Steve
5-6 fév	Concours à ski à Nermont par tous les temps (Alain+Pipet)
23-24 avril	Corvée de printemps
5 mai	Rallye par Pascal
3 juin	Extra-muros (Fredo)
Juin	Sortie des anciens (Les 3 Baud)
Septembre	Sortie famille
1-2 octobre	Corvée, assemblée, repas
5 novembre	Montage du télési
10 décembre	Assemblée générale et arbre de Noël

16. Fixation de l'indemnité au comité

Statu quo, néant.

17. Honorariat

18. Propositions individuelles et diverses

La discussion est portée sur les médailles à l'effigie du Rhodo qui étaient remises aux membres et membres d'Honneur. Actuellement, le stock de médailles est au bout. Il est décidé par votation (par 10 voix sur 16) de ne pas refaire de médaille.

Steve demande qu'on lui envoie plus de textes et photos et articles pour la Gazette.

René Corthay s'excuse pour la prochaine assemblée.

Le président remercie l'ensemble des participants et lève l'assemblée, il est 11h55.

Pab

Châtel 2005



Le vendredi 14 janvier 2005, à midi déjà, Sabine et votre dévoué soussigné profitaient de la neige et de l'excellente météo sur les pistes de Châtel. En début de soirée, Michel, Martine ainsi que Pascal et Ségo DESAMISQUINESONTPASDURHODOMAISTRESSYMPAS-QUANDMEME (oui, leur nom de famille est original!) nous ont rejoints dans un bar pour lancer l'apéro. Puis souper à la table d'Antoine (pour les initiés). Excellent, et le timing s'est

grandement amélioré. Samedi matin, à l'heure du café-croissant, Martine et Pablito se sont joints à nous.

Départ à pied pour la place du village (2 km environ, avec les chaussures de ski bien sûr!) où nous attendait le bus-navette pour les pistes du Linga. Dans l'excitation, on a réussi à perdre 2 membres de notre petit groupe (sur 8 ça fait beaucoup), mais heureusement pas longtemps! A Linga, déception, les pistes étaient bien moins enneigées qu'à Super-Châtel. Qu'importe, nous nous sommes donc fait hélicopter sur de meilleures pentes en milieu de journée. Au terme du ski, un petit STOP pour la Martine, pas celle de Servion mais celle de Lavigny, a un poilu....qui du coup s'est retrouvé direct au paradis.



bière de fin de journée. Et là, dispensé quelques soins de kiné à Quels doigts de fée!

Fiers d'arborer les "couleurs" du Rhodo...



Notre hélico à l'arrière-plan!



Souper à la table d'Antoine (miam!) suivi d'une projection ciné-home-vidéo dans la salle de l'hôtel pour les moins fatigués. Le dimanche matin, après le petit-déjeuner, nous avons décidé de profiter des bains de Lavey au vu de l'affluence sur les pistes. Mal nous en a pris, le parking était archi-plein, alors on imaginait bien qu'à l'intérieur, il serait très difficile d'immerger plus de deux ou trois doigts de pied chacun. Changement de cap et départ pour une pizza à Vevey avant le retour à la casa.

Merci aux participants et à l'année prochaine!

Steve

Santé!



11. Fixation des cotisations et de la finance d'entree

Pas de changement.

Membre	Actif	Fr 150.—
	Passif	Fr. 130.—
	Couple	Fr. 225.—

12. Renouvellement du comite

Le caissier qui avait mis une petite annonce en vue de son remplacement n'a pas reçu beaucoup de proposition, pas même la moindre promesse de Marc Roger. Dans l'impasse, il ne voit pas d'autre solution que de rempiler, pour la deuxième fois puisqu'il avait déjà fait une tentative l'année passée.

Des solutions pourraient se dessiner pour l'année suivante. Steve nous dit qu'il va se libérer de certaines obligations et qu'il pourrait voir les choses ensuite sous un autre angle.

D'autre part, Pascal, ici présent et nouveau membre de son état nous fait part de l'intérêt que sa femme, ex femme de candidat, femme de membre et future membre a manifesté pour cette fonction. Elle occupe déjà un tel poste dans une autre société. Affaire à suivre donc.

En tout les cas Pierre est remercié pour son travail et sa conscience professionnelle sur ce coup là (par contre c'est le mec des impôts qui va pas être content !).

Le comité se présente donc de la façon suivante pour 2005-02-02

Président	Frédéric Schreiner
Vice président	Michel Cavin
Caissier	Pierre Tzaud
Secrétaire	Pablo 3ème Niklas
Bulletinière	Sabine Bovard

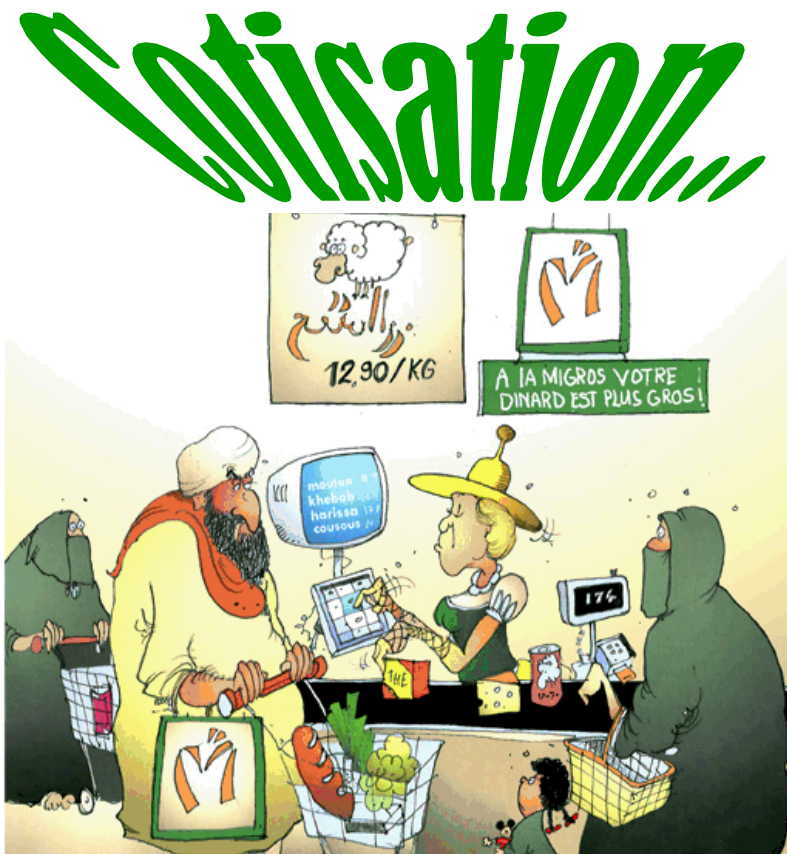
13. Renouvellement de la commission de chalet

Statu quo.

Président	Jean-Pierre Bovard
Membres	Jean-François Niklas Alain Bovard

14. Nomination des vérificateurs des comptes

Premier	Didier Meyer
Deuxième	Steve Bovard
Suppléante	Hanna (La femme de Pascal, future papable au poste de caissière)



Le port du costume Vaudois autorisé dans les Migros de Téhéran...

Et pour que le franc du Rhodo devienne plus gros en 2005, avec ou sans voile, le caissier vous remercie de vous acquitter de votre dû au plus tard à fin juin prochain, sur le CCP du club, selon bulletin annexé.

Fr. 150.-- membre actif

Fr. 225.-- cotisation couple

Fr. 130.-- membre d'honneur

L'obole pour notre chère gazette vous sera demandée dans une prochaine édition.

Amitiés

Pierre

Rubrique "Qui est-ce?"

Envoi de Christian Baud :

"...je me permets de te faire parvenir cette photo d'un "écossais inconnu" de passage au chalet à Nouvel-An. Je pense l'avoir prise entre 1955-58 avec un appareil reçu à Noël et qui grillait de grosses ampoules qui fondaient et qu'il fallait changer à chaque prise en faisant attention de ne pas se griller les doigts. ... A remarquer la jupe en tapis de cartes retenue par pince à linge, le siphon en plomb et la moustache probablement faite au bouchon liège brûlé provenant d'une bouteille de Châtelard ! ..."



Au vu du renouvellement des installations et de l'arrivée de nouveaux membres, le « manuel d'instructions » du chalet sera remis à neuf (Le chapitre sur l'installation de la barre des toilettes est maintenant ca(ca)duc) Ses remerciements vont aux travailleurs et lleuses de tout poil, membres, femmes de membres, cuisine qui se sont engagés pour le bien du chalet. Il relève qu'il faudra aussi gentiment penser au renouvellement de la commission de chalet.

6. Rapport du caissier

Pierre relève que l'augmentation des cotisations votée l'année passée a permis d'assainir les comptes.

Les passages ont bien fonctionné avec des recettes sur les boissons.

Au niveau de la gazette par contre, les revenus ne couvrent pas les frais.

Les coûts se montent à Fr. 1200.—alors que les recettes s'élèvent à Fr.

900.—. Sans tenir compte des provisions qu'il faudrait faire pour assurer le renouvellement de l'imprimante. Il relève que tout le monde ne joue pas le jeu du « don » pour la gazette et que l'essentiel des revenus « dons » sont les œuvres de quelques personnes dont des anciens et des non-membres qui manifestent ainsi leur soutien au journal.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs Pierre-Yves et Steve rendent compte de la parfaite tenue des comptes et proposent de donner décharge au caissier.

Ils ont également relevé dans la comptabilité le problème de la Gazette et font la proposition de porter l'abonnement Gazette à Fr. 25.—au minimum. S'en suit une discussion sur la Gazette, la façon de la financer, dans la coti, en dehors, ...

Finalement, comme on est toujours au point « rapport des vérificateurs », le vote sur le sujet est reporté dans les points suivants.

8. Adoption des différents rapports

Les rapports ci-dessus sont acceptés par applaudissement.

9. Budget

Le budget est calqué sur l'année passée.

Afin de disposer de liquidités plus rapidement, les cotis seront envoyées plus tôt (janvier-février).

Il est décidé que la Gazette doit être auto-financée et par conséquent l'assemblée donne son accord par vote pour porter la participation Gazette à Fr. 25.—minimum.

Le BV pour la Gazette sera envoyé peu après celui des cotisations.

10. Compétences financières du comité

Statu quo Fr. 2000.—.